

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2019

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 10 décembre 2019, s'est réuni à 18h30 au Salon des Halles à Lunéville sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, MM. Gérard FRANÇOIS, Christian GEX, Mme Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, M. Gérald FRANÇOIS, Mme Bernadette GAUCHÉ, MM. José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, MM. Hervé BERTRAND, Pascal BAUCHE, Mme Joëlle di SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mme Alexandra HUGO, Jacques LAMBLIN, Mmes Anne LASSUS, Catherine LAURAIN, MM. Bernard RECOUVREUR, Aziz SAHIN, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Mme Marie VIROUX, M. Pascal BURGAIN, Mme Claudine COLAS, MM. Jean-Luc DEMANGE, Francis VILLAUME, Alain FORTIER, Gérard COINSMANN, Gérard RITZ, Mme Damienne VILLAUME, MM. Jean-Marie LARDIN, Philippe ALAVOINE, Jean-Marie LECLERE, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme Sabine TIHA (*pouvoir à Mme Sabrina VAUDEVILLE*), MM. Alain VINCENT (*pouvoir à Mme Marie-Lucie HENRY*), Mme Edith BAGARD, MM. Frédéric BREGEARD (*pouvoir à M. Bernard RECOUVREUR*), Ludovic CHAUMET (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Mmes Anne-Marie di MARINO, Annie GUILLEMOT (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), Laurie JOCHAUD du PLESSIX (*pouvoir à M. Christian FLAVENOT*), Colette MANSUY (*pouvoir à Mme Anne LASSUS*), Catherine PAILLARD, Michèle WALTER, MM. Joël GERARD, Vincent VAUTHIER, Bernard ZABEL (*remplacé par M. Alain FORTIER*), René KRYZS, Mme Marie-Françoise MEYER, M. Christian TISSOUX.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Bruno MINUTIELLO, Ghislain GALLAND, Gérald BARDOT, Michel BOESCH, Pierre-Jean COURBEY, Mme Brigitte FLEURANTIN, M. Jean-Luc LEFEUVRE, Mme Daphnée VELTIN-DESSAUVAGES.

RAPPORTEUR : Mme Virginie BURTIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 24 DECEMBRE 2019 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2019-276 : Insertion - Convention de consortium pluri partenariale avec la Mission Locale du Lunévillois pour la mise en œuvre du dispositif « Les Invisibles »

La Mission Locale du Lunévillois est lauréate de l'appel à Projet du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) « repérer et mobiliser les publics invisibles et notamment les plus jeunes d'entre eux ».

Le dossier de candidature de la Mission Locale du Lunévillois est fondé sur un consortium d'acteurs, au rang desquels la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), chacun apportant une contribution à la réussite du projet, tel que détaillé dans une convention pluri partenariale.

L'objectif est d'attirer les publics de 16 à 29 ans afin de permettre la mise en œuvre de parcours d'insertion. Cette action durerait jusqu'au 30 novembre 2020 et mobiliserait l'ensemble des acteurs du territoire : le Conseil Départemental, les Communautés de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, du Sânon et de Vezouze en Piémont, les communes de Baccarat et de Lunéville ainsi que le tissu associatif.

Le CCTLB s'engage, dans le cadre de ce dispositif, à participer à la conception de supports de communication et à assurer la promotion du projet en faisant le lien avec les Maires.

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter la convention pluri partenariale ci-jointe et d'autoriser le Président à la signer.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- Adopte la convention de consortium pluri partenariale avec la Mission Locale du Lunévillois pour le projet « les Invisibles », ci-jointe, et autorise le Président à la signer

Fait et délibéré à Lunéville, le 17 décembre 2019.

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20191217-2019-276-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019